



Énergie NB Power

Communiqué

Le 17 mai 2007

Énergie NB fait une autre démarche pour ajouter à ses sources d'énergie renouvelable

Fredericton – Aujourd'hui, Énergie NB a lancé un appel de propositions (AP) aux promoteurs privés possibles pour l'achat de jusqu'à 300 MW d'énergie éolienne d'ici novembre 2010.

«Cet appel de propositions permet de devancer le projet original d'Énergie NB d'avoir 400 MW de production éolienne en place d'ici 2016», note David D. Hay, le président-directeur général d'Énergie NB. «Ainsi l'entreprise pourra offrir de l'énergie à partir de cette ressource renouvelable aux gens du Nouveau-Brunswick plus tôt, ce qui réduira notre empreinte écologique.»

Énergie NB évaluera les propositions en tenant compte du prix, du calendrier d'aménagement, de la production annuelle, de la fiabilité et du contenu ajouté du Nouveau-Brunswick.

«Nous sommes heureux des efforts continus d'Énergie NB qui nous permettent d'avancer rapidement dans le programme d'énergie éolienne au Nouveau-Brunswick», souligne Jack Keir, Ministre de l'Énergie. «Ajouter du contenu du Nouveau-Brunswick à l'appel de propositions est très important et permet d'encourager le développement économique local et de créer un plus grand nombre d'occasions d'emploi pour les citoyens du Nouveau-Brunswick.»

Énergie NB assurera la diversité géographique des projets éoliens. Ainsi, l'entreprise pourra s'approvisionner en énergie éolienne dans les régions où le vent est fort lorsque les vents ailleurs dans la province risquent d'être trop faibles pour produire de l'électricité. Les cinq zones de vent sont les suivantes : la baie de Fundy, Tantramar, la baie de Miramichi, Acadie/Chaleur et l'intérieur des terres du Nouveau-Brunswick.

Énergie NB a récemment conclu deux ententes visant 96 MW d'énergie éolienne dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. L'aménagement de projets éoliens accroîtra l'approvisionnement d'énergie propre et renouvelable dans la province, créera un développement économique local, diversifiera les sources d'énergie et permettra une plus forte dépendance envers les ressources locales pour l'électricité produite et vendue au Nouveau-Brunswick.

- 30 -

Personnes-ressource des médias – Michel Losier, Énergie NB, au (506) 458-3273
– Marc Belliveau, Ministère de l'Énergie, au (506) 444-5912